

ABONNEMENT.

SAUMUR: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 17 DÉCEMBRE

Chronique générale.

La Chambre, avons-nous dit, a prononcé, à la majorité de 311 voix contre 214, l'annulation des opérations électorales du département de l'Ardèche. Le bureau concluait à la validation, mais ces conclusions ne faisant pas le compte de cette bande de ridicules tyrannaux qui composent la majorité, ils se sont trouvés 311 qui ont désavoué le bureau.

Ensuite, M. Baudry-d'Asson a développé son interpellation sur la suppression du traitement de plusieurs curés de la Vendée.

M. Goblet s'est efforcé de mériter, dans sa réponse, les applaudissements des ultraradicaux.

Il n'admet pas que les membres du clergé interviennent dans les élections. Ils n'auraient, a-t-il dit, le droit de le faire que s'ils reprenaient leur indépendance vis-à-vis de l'Etat qui les rétribue.

On voit que le citoyen ministre n'est qu'un ignorant.

La Chambre a voté, par 331 voix contre 167, un ordre du jour de M. Maurice Faure, dont voici le texte:

« La Chambre, confiante dans la déclaration du gouvernement et dans sa fermeté à faire respecter les droits de l'Etat, passe à l'ordre du jour. »

Elle a, de plus, décidé que le discours de M. Goblet et le texte de l'ordre du jour seraient affichés dans toutes les communes de France.

Dépenser l'argent des pauvres contribuables à salir les murs de la prose du citoyen Goblet, cela paraîtra tout simple par ce temps de prospérité républicaine.

Demain, vraisemblablement, ce sont les élus des Landes que la Chambre collera au mur, sans se douter, la naïve, que sur ce mur les balles ricochent et viennent la frap-

per en pleine poitrine, et qu'en février, sur le grabat où elle sera déjà couchée, impuissante et agonisante, les élus réélus viendront lui dire: Ceux que vous tuez se portent fort bien.

En attendant, voici déjà: Ardèche, 6 députés; Corse, 4; Lozère, 3; Tarn-et-Garonne, 4; dix-sept députés invalidés.

Si l'on y ajoute demain les 3 députés des Landes, vingt-deux députés manqueront à la représentation nationale lors du Congrès, invalidé de fait par ces invalidations iniques.

Le mode de protestation contre cette situation anti-constitutionnelle a été indiqué et nous savons que la question est à l'étude dans les groupes.

Si nous en jugeons par la lecture de l'immense majorité des journaux, l'opinion publique réclame hautement cette protestation.

A la minorité des deux Chambres d'aviser.

Après le vote des crédits, le commandement au Tonkin sera réorganisé.

Les généraux de Courcy et de Négrier rentreraient en France vers le milieu d'avril.

Le général Jamont resterait à la tête de la division d'occupation.

Les odieuses invalidations de ces derniers jours donne un vif intérêt à cette anecdote que raconte le Journal du Loiret:

« On dit volontiers, dans les groupes de la gauche, qu'il y a « trop de droite » à la Chambre, qu'il faut invalider toutes les élections conservatrices sur lesquelles on a encore à statuer.

Voici textuellement les paroles qu'un député républicain de l'Ouest prononçait à ce sujet, vers la fin de la séance de samedi, dans une conversation qu'il avait avec un journaliste conservateur:

« Vous ne pouvez pourtant pas vous plaindre! On vous a validé plus d'élections que vous n'auriez osé l'espérer... Il est impossible que nous vous laissons deux cents... » C'est avec cette bonne foi et cette hon-

nêteté politique qu'on décide, à gauche, des élections contestées! »

Maintenant qu'ils n'ont plus à craindre de justes représailles, les républicains se démasquant, on le voit, avec un cynisme révoltant.

Il n'y a plus aucun espoir à conserver pour Belfort et les Landes.

La droite commence-t-elle à comprendre qu'elle est tombée, par sa faute, dans le plus lâche et le plus odieux des guet-apens?

LES ABSTENTIONS.

Le scrutin du 13 décembre à Paris contient un enseignement: l'électeur se désintéresse de plus en plus des élections. Pourquoi se passionnerait-il? Il n'aperçoit pas de but bien déterminé, et, à la réflexion, ne voyant en jeu que des intérêts particuliers, il reste chez lui. Le Parisien commence à ne plus prendre au sérieux les candidats cosmopolites qui, battus dans leurs départements, viennent demander à la grande ville le droit de rentrer au Palais-Bourbon, droit qui leur tient plus au cœur que le droit de cité dont ils se soucient fort peu.

Au scrutin du 4 octobre, il y a eu 434,004 votants sur 532,338 électeurs inscrits;

A celui du 18 octobre, 416,729 votants sur 553,389 électeurs inscrits;

Enfin, à celui du dimanche 13 décembre, 378,187 votants sur 561,649 inscrits.

Il est donc facile de voir que le 4 octobre il y a eu: 99,337 abstentions; le 18 octobre 136,660, et le 13 décembre 183,430.

Le 13 décembre, il y eut donc 17,272 votants de moins que le 18 octobre, et 55,814 de moins que le 4 octobre.

Si les abstentions continuent ainsi, au scrutin de ballottage, il y aura 100,000 votants de moins.

L'électeur ne veut pas être dérangé trop souvent.

Le succès obtenu à Paris par les radicaux aux élections de dimanche doit avoir pour conséquence, d'après certains journaux,

l'avènement de M. Clémenceau au ministère. Le Petit Journal déclare que M. Clémenceau est, à cette heure, « le dernier espoir de la République ». Le National tient l'arrivée au pouvoir de M. Clémenceau comme inévitable, et il ajoute: « A la veille des étrennes, il nous a paru utile de bien faire ressortir une des conséquences importantes du scrutin du 13 décembre. Il y a tant de fonctionnaires en place et résolus à les garder, tant de gens sans place qui désirent devenir fonctionnaires, que c'est rendre un véritable service à cette population de budgetivores en leur indiquant à l'avance de quel côté le soleil se lèvera l'an prochain. On saura de la sorte à quel personnage il est prudent et habile d'envoyer sa carte de visite du 1er janvier.

FLOQUET OU CLÉMENCEAU?

Les amis de M. Floquet prétendent que M. Clémenceau, n'ayant été encore ni ministre, ni président de la Chambre, ne saurait devenir président du conseil. C'est à M. Floquet que devrait revenir ce titre, et M. Clémenceau devrait se contenter d'un simple portefeuille. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que la succession de M. Brisson est considérée par tout le monde comme étant déjà ouverte.

C'est aux officiers de marine que le Siècle fait aujourd'hui le procès. S'ils sont hostiles à l'occupation du Tonkin et de Madagascar, c'est qu'il leur serait beaucoup plus agréable de stationner, dit-il, à Constantinople, à Athènes, à Alexandrie, ou même à Hong-Kong ou à Singapore, qui sont de vraies grandes villes, avec toutes les distractions et toutes les ressources de la vie occidentale. Nos marins considèrent nos colonies comme des séjours ennuyeux, notre population coloniale leur est antipathique, et leur paraît taillable et corvéable à merci. Voilà comment un journal républicain ose traiter des hommes dont la vie n'est, on peut bien le dire, qu'abnégation perpétuelle.

27 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE COMPAGNON INVISIBLE

Par Anaïs SÉGALAS

XXII

MONSIEUR HARWING

(Suite)

Léopold arrivait à ce moment. Après avoir été longtemps agacé par la lenteur allemande de ses guides, il avait enfin arraché de leurs mains les deux manteaux, qu'ils avaient détachés des selles. Il s'enveloppait dans le sien, et s'avançait triomphant, en tenant sur le bras celui de Valentine; il l'aperçut de loin devant la grotte; mais il vit avec surprise qu'elle n'était pas seule, il vit un homme qui semblait lui parler, puis s'éloignait d'elle et marchait en face de lui.

Quand il put distinguer ses traits et qu'ils se trouvèrent face à face, il tressaillit de tous ses membres et s'écria:

— M. Harwing!

— Vous me connaissez, monsieur? lui dit tranquillement le voyageur qui fixa sur lui son regard terne et froid et reprit au bout d'un instant:

— Ah! oui... oui... moi aussi, je vous reconnais. J'ai eu l'avantage de vous rencontrer à un souper, au café Anglais. Un beau souper, des viandes un

peu trop cuites, à la française... mais un excellent menu et de bons vins. Je me souviens que j'avais l'honneur de vous avoir pour voisin de table.

— Oh! n'affectez pas ce sang-froid! s'écria Léopold éperdu. Ne causiez-vous pas tout à l'heure avec cette jeune femme qui est là-bas?

— Effectivement.

— Vous nous poursuivez, continua Léopold, depuis notre entrée en Suisse peut-être; vous suivez nos traces, et vous venez de nous retrouver sur cette montagne. Vous nous apparaissez pour nous menacer, nous terrifier, pour réclamer vos droits.

— Mes droits? s'écria l'Américain.

— Oh! continua Léopold, vous restez calme et ironique, parce que vous savez bien qu'ils ne peuvent pas être contestés. Je me résignerai au sacrifice, ajouta-t-il, les yeux pleins de larmes brûlantes. Je veux à tout prix sauver cette chère enfant d'un procès à tapage, des émotions du tribunal. Il ne faut pas lever le rideau sur les drames de la maison et les jouer devant le public. Vous reprendrez votre femme qui est mon bonheur, ma vie; mais vous ne me reprendrez pas son cœur; il est à moi, à moi seul, entendez-vous? C'est ma vengeance de vous dire cela!

— Ma femme? dit l'Américain.

— Au milieu de notre désespoir, continua Léopold, nous avons notre conscience pour nous,

nous ne sommes coupables ni l'un ni l'autre. Quand je l'ai épousée, elle se croyait veuve, elle avait reçu l'acte de décès qui le constatait, et rien ne l'empêchait d'échanger son nom de M^{me} Harwing contre le mien.

— M^{me} Harwing! s'écria l'Américain en tressaillant, c'est elle qui est M^{me} Harwing?

— Vous ne l'aviez donc pas reconnue? s'écria Léopold désespéré, et c'est moi qui vous ai appris... O malheureux!

— Ah! je comprends maintenant, reprit l'Américain; je me disais en vous écoutant: mais ce monsieur me raconte une histoire qui ne me regarde pas du tout... Ah! c'est là M^{me} Harwing, celle qui vient de me parler, qui est encore là-bas, près de la grotte de glace. Quand je l'ai vue de près tout à l'heure, je l'ai trouvée jolie, très-jolie.

Léopold le regardait avec étonnement et ne comprenait pas le but de ce persiflage, qui lui semblait le comble de l'insolence.

— Aïoï, continua l'Américain, d'après ce que vous venez de me raconter, je vois qu'elle s'est remariée: vous êtes son second mari?

— Eh! oui, monsieur, répondit Léopold, au comble de l'irritation.

— Et vous l'aimez?

— Mais, je vous l'ai assez dit, s'écria Léopold, de plus en plus irrité. Je l'aime avec passion, comme elle m'aime, et le jour où nous serons

séparés l'un de l'autre, nous en mourrons de douleur.

— Ah! très-bien, dit l'Américain, très-bien, je comprends la situation.

— Comment? dit Léopold, qui, tout ébahi et en ouvrant de grands yeux, le regardait et l'écoutait avec autant de surprise que de colère.

— Eh! bien, monsieur, reprit l'Américain, puisque vous l'aimez autant qu'elle vous aime, ne vous séparez pas l'un de l'autre.

— Ah! mon Dieu! s'écria Léopold qui ne pouvait croire à ce qu'il entendait, et qui se demanda un instant si ce premier mari ne prétendait pas pousser l'héroïsme, ou plutôt le spleen, jusqu'à se jeter dans le torrent qui bouillonnait à leurs pieds, afin de rendre sa femme réellement veuve et ne plus mettre d'obstacle à leur amour. Ces Américains, se dit-il, sont capables de toutes les excentricités.

Et comme les sentiments de devoir et d'humanité l'emportaient en lui sur tous les autres, il s'appréta à le retenir, s'il voulait se jeter dans le précipice.

Mais M. Harwing ne faisait pas le moindre geste qui annonçât l'intention de se suicider, et Léopold rassuré s'écria avec effusion et avec les plus chaleureux élan sortis du fond de son cœur:

— Vous voulez vous éloigner d'elle et vous sacrifier à notre bonheur! Oh! ma vie ne suffira pas pour m'acquiescer envers vous, et ma reconnaissance...

UNE NOTE DU VATICAN

La *Défense* a reçu d'un de ses correspondants particuliers de Rome la communication suivante :

« Les suspensions de traitement dont le clergé a été frappé dans plusieurs diocèses ont produit au Vatican une impression de profonde et douloureuse surprise. On croyait que la grave leçon infligée aux républicains par le scrutin du 4 octobre aurait été mieux comprise. De son côté, après toutes les preuves de bienveillance et de longanimité qu'il a données à la France, le Saint-Siège avait le droit de s'attendre à une autre attitude du gouvernement. Je sais que le Vatican vient d'expédier au gouvernement de la République une note de protestation contre ces mesures absolument illégales et arbitraires.

» Dans cette note, le Saint-Siège maintient le droit d'intervention électorale du prêtre dans les limites légitimes, insiste sur la violation flagrante du Concordat que ces suspensions de traitement constituent au point de vue juridique, sur ce qu'il y a d'exorbitant dans les prétentions du gouvernement qui frappe des prêtres sans les avoir entendus, sans avoir même contrôlé le bien fondé des dénonciations portées contre eux. La note déclare que jamais le clergé n'acceptera la position inférieure et humiliante qui résulterait pour lui du droit exclusif et abusif que s'arroge le gouvernement. Elle fait également ressortir ce fait significatif, que, tandis que dans tous les autres pays les gouvernements se préoccupent d'augmenter le traitement du clergé, la République elle-même le supprime administrativement, et sans motif plausible, aux prêtres qui lui font ombrage. Ce document, très-moderé et très-mesuré dans la forme, est cependant catégorique et énergique pour le fond.

» Combien, vue de loin, cette guerre au clergé paraît odieuse et mesquine ! Il n'y a pas longtemps que j'entendais un personnage ecclésiastique éminent, que je pourrais nommer, dire devant nous ces paroles si profondément vraies, hélas ! « Au point de vue du droit et de la justice, cette persécution du gouvernement républicain est un véritable crime ; mais au point de vue de ses intérêts, c'est la plus grosse faute politique qu'il puisse commettre pour la République et pour la France. » Ah ! si les hommes d'Etat républicains pouvaient sortir de leur étroit horizon, s'ils pouvaient entendre ce que, à l'étranger, on dit et pense de leur politique de basses et mesquines rancunes ! Ils ne voient donc pas qu'ils font le jeu des ennemis de la France, de ceux notamment qui jaloussent notre influence traditionnelle et aspirent à la supplanter partout ! »

LA GUERRE EN ORIENT

Belgrade, 16 novembre.

S'il faut en croire les bruits qui ont cours ici, le conflit entre la Bulgarie et la Serbie, bien loin d'être terminé, tendrait au con-

— Votre reconnaissance ? répondit M. Harwing, mais je n'en veux pas.

— Comment ?

— Quand un débiteur vient me payer ce qu'il me doit, je le prends ; mais je n'accepte pas un paiement qu'on ne me doit pas.

— Je ne vous dois pas de reconnaissance, quand vous vous immolez pour moi ?

— Mais je ne m'immole pas du tout. Votre femme n'a jamais été la mienne : je suis garçon et je m'en félicite.

— Que me dites-vous ? s'écria Léopold stupéfait, ahuri.

— Son premier mari est bien mort, continua l'Américain ; c'est réellement une veuve que vous avez épousée.

— Mais, s'écria Léopold, comment se fait-il qu'elle vous ait reconnu quand elle vous a rencontré à Paris, chez ce libraire ?

— Ah ! elle m'a reconnu ? Eh bien, cela ne m'étonne pas.

— Oh ! décidément, dit Léopold, vous vous jouez de moi.

— Mais pas du tout, reprit l'Américain, j'aurais dû comprendre plus tôt cette méprise, et m'expliquer tout à l'heure l'effroi de cette jeune femme. Voici encore les effets de cette ressemblance inouïe. Je ne suis pas William Harwing, premier mari de votre femme, je suis James Harwing, frère

traire à rentrer dans la période aiguë.

En effet, malgré le silence que l'on s'efforce de faire à ce sujet, des bruits de collision entre Serbes et Bulgares continuent à courir. L'on considère la situation générale militaire comme très-complicquée et très-grave, et dans les cercles officiels on considère comme très-probable une reprise des hostilités.

On disait même hier au soir qu'un combat sanglant avait eu lieu entre Piro et Belopalanka. Les femmes et les enfants qui occupaient les villages voisins de la frontière ont été envoyés dans l'intérieur, de telle sorte qu'il n'y reste plus aujourd'hui que les hommes et les soldats.

On active l'envoi de troupes fraîches sur la frontière ; 6,000 hommes du premier ban de réserves sont attendus, venant de Lapawo.

Le gouvernement vient de passer de nouveaux contrats de 85,000 uniformes, 6 millions de cartouches Peabody, 6,000,000 de cartouches Mauser et Martini.

Tous ces préparatifs, tous ces achats ne laissent guère supposer que la guerre soit terminée.

Sofia, 16 décembre.

Dans la note qu'il a remise hier aux représentants des puissances, le gouvernement bulgare déclare accepter la proposition relative à la commission militaire, mais fait quelques réserves et exprime le désir que la commission tienne compte, d'une façon équitable, des victoires des troupes bulgares.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 décembre.

La Bourse est ferme : les achats du comptant sont assez suivis.

Le 3 0/0 s'inscrit à 80.07 1/2 coupon de 0.75 détaché, ce qui, comparé au cours d'hier, représente 0.02 1/2 de hausse ; l'amortissable est à 82.62 1/2 ; le 4 1/2 0/0 nouveau à 109.05.

Le Crédit Foncier se tient à 1,340 fr. Le revenu étant de 60 fr., le placement donne 4.60 0/0, en tenant compte du coupon de 30 fr. qui échoit le 1^{er} janvier.

Il y a de nombreux achats en obligations Communales 1880 et Foncières 1885. Ce sont les moins chères de toutes les valeurs à lots et les plus avantageuses au point de vue du nombre des tirages.

La Banque d'Escompte se tient à 448.57.

La Société Générale est ferme à 447.50.

Transactions presque nulles sur le Panama.

Le Crédit Lyonnais est offert à 523.75.

Les cours des actions des grandes Compagnies de chemins de fer français se maintiennent bien.

Les malades de M. Pasteur.

Le fils du peintre Meissonnier se trouve actuellement en traitement chez M. Pasteur.

Le peintre habite d'ordinaire sa grande propriété de Poissy, dont le jardin était, jusqu'à présent, confié à la garde d'un docteur de forte taille. Il y a quelques jours, la rage s'est subitement déclarée chez cette bête qui, dans un accès de fureur, s'est précipitée sur le fils de M. Meissonnier et sur le jardinier. Tous deux ont été grièvement mordus, mais ils ont réclamé l'assistance de

jumeau de William.

— Est-il possible ? s'écria Léopold... après toutes nos angoisses, toute notre épouvante, il me semble que je rêve... mais comment se fait-il ?... Comment Valentine a-t-elle pu s'y tromper et reconnaître, en vous regardant, son premier mari ?

— D'abord, répondit James, il y a trois ans qu'elle ne l'a vu, et la mémoire du cœur d'une veuve ne va peut-être pas si loin que cela.

— Elle ne vous avait donc jamais vu ?

— Jamais. Mon pauvre frère est mort au bout d'un an de mariage, et au moment où il s'est marié, moi, qui ai toujours aimé les voyages, je venais de quitter New-York, pour aller faire une petite promenade en Europe.

— Mais son mari avait dû lui dire qu'il avait un frère jumeau qui lui ressemblait parfaitement ?

— Probablement, répondit James, mais il était impossible qu'elle se doutât que ce fût à ce point-là.

Par le fait, William avait dit à sa femme un mot de son frère et de la ressemblance qui existait entre eux, mais il n'avait pas ajouté qu'on pouvait s'y tromper et prendre l'un pour l'autre, comme les frères Lyonnais. William était un homme taciturne, très-peu causeur, même avec sa femme, toujours affairé, toujours pressé, et n'aimant pas à perdre son temps en paroles inutiles.

— Après avoir voyagé en Europe, pendant un an, continua James, je revins en Amérique ; mais

M. Pasteur assez à temps pour être aujourd'hui hors de danger.

M. Schnering, de Dusseldorf, traité à l'Hôtel-Dieu, par M. Pasteur, a quitté cet hôpital ; les horribles morsures dont il était atteint ont pu être enfin cicatrisées. On lui continue les inoculations au laboratoire de la rue d'Ulm, et on espère que bientôt il pourra retourner dans son pays.

Un autre malade, M. Triquet, de Malakoff, est en bonne voie de guérison.

Deux nouveaux sujets, atteints de morsures compliquées, sont entrés jeudi à l'Hôtel-Dieu : M. Henri Martin, âgé de 35 ans, jardinier au Drancy, et Henri Leclèche, âgé de 47 ans, de Mourmelon-le-Grand (Marne).

D'autre part, le directeur de l'hôpital a reçu avis d'avoir à préparer des lits pour cinq Polonais qui auraient été affreusement mutilés par un énorme chien reconnu enragé.

Ajoutons que le nombre des malades inoculés en ce moment par M. Pasteur s'élève à cinquante, et que chaque jour il reçoit des dépêches lui annonçant l'arrivée prochaine de sujets partis de tous pays, jusque de l'Amérique du Sud, pour lui demander ses soins.

Samedi, quarante personnes environ se sont présentées pour subir l'opération préservative. On remarquait notamment un Hongrois, envoyé par son gouvernement, et un capitaine de la garde impériale russe, qui avait été mordu à la main par un molosse. Ce dernier était accompagné d'un médecin du czar et avait été recommandé spécialement par l'ambassade russe.

Les enfants mordus au visage sont les plus nombreux. On sait que ce genre de morsure est le plus dangereux et exige des soins immédiats.

M. Pasteur a consacré les pièces libres de son laboratoire à l'établissement de lits, où il fait coucher les malades. Ajoutons, enfin, que deux personnes qu'il avait guéries de la terrible maladie lui avaient fait accepter le mois dernier, à titre de don, une somme de 4,400 fr. M. Pasteur a remis immédiatement ces 4,400 fr. à deux hôtels établis dans son quartier, à charge pour eux de nourrir et de coucher gratuitement de nombreux indigents. Après avoir visité encore les salles d'expérimentation, le ministre de l'Agriculture a adressé à M. Pasteur de vives félicitations pour son admirable découverte qui a rendu déjà tant de services.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

PROMOTIONS DANS LA CAVALERIE.

Par décret du 12 décembre, sur la proposition du ministre de la guerre, ont été promus au grade de sous-lieutenant les élèves officiers de l'École d'application de cavalerie dont les noms suivent :

M. Baconnière de Salvette, du 2^e chasseurs, affecté au 23^e dragons.

M. Girotte, du 5^e cuirassiers, affecté au 4^e chasseurs d'Afrique.

alors ma belle-sœur, qui est Parisienne, venait d'être rappelée en toute hâte à Paris, par une lettre qui lui annonçait une grave maladie de sa mère. Hélas ! je venais à peine d'arriver à New-York et de revoir mon frère, qui était l'être que j'aimais le plus au monde, quand un horrible événement vint me l'enlever. Il fut tué en duel.

XXIII

SERMENT DE VENGEANCE

Léopold tressaillit, mais James était trop ému lui-même pour s'apercevoir de son trouble.

— Oui, tué en duel, à New-York, au bois d'Ho-boken, continua James. Oh ! je crois encore entendre les témoins frapper à notre porte, nous demander, mon père et moi... je crois encore les voir s'avancer, en ployant sous le poids de leur sinistre fardeau, et soulevant silencieusement le manteau qui le recouvrait, nous laisser voir le corps ensanglanté de mon malheureux frère.

Léopold était devenu livide. Chaque parole de James évoquait le spectre qui revenait à lui plus terrible que jamais.

James semblait transformé : sa physionomie impassible s'anima ; on voyait la flamme courir sous ce masque de glace, qu'elle faisait fondre, et ses prunelles, d'un bleu pâle qu'il en était presque blanc, devinrent tout à coup étincelantes, lancées

M. Lesage, du 4^e chasseurs d'Afrique, affecté au 9^e cuirassiers.

M. Roche, du 25^e dragons, affecté au 20^e dragons.

M. Toulte, du 23^e dragons, affecté au 2^e cuirassiers.

M. Garnier, du 4^e spahis, affecté à la 5^e compagnie de cavaliers de remonte.

M. Etie, du 42^e dragons, affecté au 5^e hussards.

M. Viard, sous-lieutenant à la 5^e compagnie de cavaliers de remonte, est promu au grade de lieutenant, affecté au 5^e dragons.

GONGÈS MILITAIRES.

Le ministre de la guerre a décidé que des permissions seraient accordées, dans la mesure du possible, aux militaires de toutes armes, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An.

LA LETTRE MYSTÉRIEUSE

Saynète inédite

Sous ce titre, le *Patriote de l'Ouest*, journal républicain d'Angers, publie les lignes suivantes au sujet de la lettre de M. Bury :

Beaucoup de personnes se sont émues en lisant dans la *Petite France* la lettre de M. Bury dénonçant M. le procureur général. Leur émotion s'est accrue après le démenti de M. Bury et les explications de la *Petite France*, explications qui n'expliquaient rien du tout et ne faisaient que contribuer à la confusion générale. Le seul point sur lequel on s'accordait, était celui-ci : « la personne bien connue » qui a cru devoir communiquer à un journal une lettre confidentielle n'a pas fait preuve, en cette occasion, d'une délicatesse poussée à l'extrême.

Le mystère n'en était pas plus éclairci pour cela, mais un petit manuscrit portant ce titre : *La lettre mystérieuse*, qui a été déposé dans la boîte du journal par une main « inconnue », semble devoir tirer le public de sa perplexité. Nous reproduisons sans changer un mot.

SCÈNE I. — M. BURY, LA PERSONNE BIEN CONNUE.

M. Bury. — Vous, qui d'ordinaire avez l'air assez gai, ressemblez aujourd'hui à une porte de prison. Qu'avez-vous donc ?

La personne bien connue. — Je suis furieux. J'avais une ambition légitime : elle est déçue. La République refuse de donner satisfaction à ses meilleurs serviteurs.

M. Bury. — C'est bien vrai. Tenez, par exemple, il y a à Distré une société réactionnaire au sujet de laquelle j'ai demandé une enquête ; on n'a jamais fait droit à ma réclamation.

La personne bien connue. — C'est la faute du procureur général.

M. Bury, étonné. — Croyez-vous ?

La personne bien connue. — Parbleu ! Il ne se plaint qu'à contrarier les républicains. Ah ! si M. Gain lui demandait quelque chose !... Moi, je ne veux rien lui demander... Je ne demande jamais.

M. Bury. — Il est possible, en effet, que ce soit lui qui s'oppose à l'enquête.

rent des éclairs de sauvage fureur, et il continua d'une voix solennelle :

— J'ai étendu la main sur son cadavre et j'ai juré de le venger. Je retrouverai peut-être son adversaire... son meurtrier, dont le nom était écrit sur le procès-verbal du duel.

James avait gravé ce nom dans sa mémoire, et si, de son côté, Léopold avait ignoré si longtemps le véritable nom de son adversaire, c'est que les témoins avaient rédigé ce procès-verbal pendant qu'il gagnait le port en toute hâte et s'embarquait, pour revenir en France.

— Mais, pardon, monsieur, reprit James, vous ne connaissiez pas mon frère ; ne parlons plus de ce drame de famille, auquel vous ne pouvez pas vous intéresser. Je vois votre femme qui reste là-bas comme pétrifiée et n'ose plus avancer ; je vais la rejoindre et prendre congé d'elle.

— Non, non, dit Léopold en le retenant avec une vivacité fébrile, gardez-vous en bien ! Votre vue a dû lui causer une trop saisissante émotion et éveillerait en elle de trop funèbres souvenirs.

— Je comprends, dit James, vous êtes jaloux même du passé, vous ne voulez pas que mes traits le lui rappellent. Adieu, monsieur, dit-il, mais avant de nous quitter, veuillez me dire le nouveau nom que vous avez donné à ma belle-sœur.

(A suivre.)

La personne bien connue. — Possible?... Dites donc que c'est certain. Voyons, mon cher monsieur Bury, il faut que vous rendiez au parti républicain un signalé service. Dénoncez le procureur général. Le ministre le fera partir ou le révoquera.

M. Bury. — Diable!... C'est que... Tout cela ne me paraît pas très-clair.

La personne bien connue. — Vous ne connaissez pas, comme moi, les manœuvres souterraines de ces gens-là! Il faut faire la lumière sur leurs agissements. Faire la lumière, c'est mon habitude. Il faut que vous adressiez une lettre au ministre.

M. Bury. — Mais...

La personne bien connue. — Les termes vous gênent-ils?... Remettez-vous-en à moi. Je vais vous préparer une copie.

(Ici la personne bien connue se met à écrire et remet à M. Bury un double de la lettre qu'on a pu lire dans la « Petite France ». M. Bury prend congé.)

SCÈNE II. — M. BURY, SEUL, A DISTRÉ

(Il relit la fameuse lettre). — C'est égal! Voilà une lettre quelque peu violente. M. le procureur général est-il aussi noir que le dit « la personne bien connue »? D'ailleurs, moi, je n'aime pas dénoncer les gens. Et puis cela fera un tapage épouvantable et je ne veux pas être mêlé à ces affaires-là. Décidément, « la personne bien connue », qui a la rage de donner des conseils, est un mauvais conseiller. Toutefois, je vais écrire au ministre, puisque j'ai donné ma parole, mais je me bornerai à faire entendre que M. Regnault est peut-être pour quelque chose dans mes ennuis. De cette façon, je me serai tiré d'affaire. — (M. Bury écrit au ministre une lettre anodine.) — Maintenant, je vais annoncer à la « personne bien connue » que la lettre est partie. Je ne dirai pas laquelle. — (M. Bury se frotte les mains et rit tout seul.)

SCÈNE III. — LA PERSONNE BIEN CONNUE

Ah! ah! ah! Voici une lettre de M. Bury. Qu'a-t-il fait? — (Lisant). — « Je me suis empressé d'écrire à M. le garde des sceaux qui doit posséder ma lettre avec timbre de la mairie de Distré depuis le 20 courant. Je vous assure que je n'ai rien méagé, et que si le ministre s'occupe sérieusement de son mandat, il sera bien édifié sur le compte de son procureur. — Parfait! Ah! monsieur le procureur, vous vous placez sur ma route. Je fais sauter les obstacles, sachez-le! Je suis l'homme-dynamite. — Envoyons la copie de la lettre de papa Bury à la Petite France. Demain, il y aura du bruit dans Landerneau! Papa Bury s'en tirera comme il pourra; quant à moi, bien fin qui me démasquera.

SCÈNE IV. — M. BURY, SEUL.

Décidément, on ne s'occupe guère de ma lettre au ministre. Pas un mot. Il est vrai qu'elle était bien douce... (On apporte les lettres et les journaux.) — Ah! les journaux! Voyons les nouvelles. Tiens! La Petite France... marquée au crayon rouge! Qu'y a-t-il?... Les mauvais fonctionnaires... M'attaquerait-on comme maire?... « M. Bury a adressé... » Hein! Mais cela n'est pas vrai!... Jamais pareille lettre n'a été envoyée par moi à Paris!... C'est horrible, épouvantable!... Quel tapage! Quel scandale!... Comment faire?... J'ai écrit, c'est vrai, mais une autre lettre; et quand même j'aurais envoyé celle qu'on publie, le fait d'un honnête homme ne serait pas de la communiquer à un journal sans mon consentement. — (Ici M. Bury prend sa bonne plume et adresse à la « Petite France » le démenti catégorique qu'on a pu lire.)

MON PETIT DOIGT.

M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, a reçu hier matin le préfet de Maine-et-Loire et le procureur général d'Angers.

La lettre mystérieuse aurait-elle produit son effet?

DINER DU VIN D'ANJOU.

Lundi soir, chez Brébant, amicale réunion d'Angevins résidant à Paris, au Dîner du Vin d'Anjou, suivi d'une charmante soirée musicale, agrémentée de bonnes causeries. La présidence avait été dévolue à M. Lenepveu, de l'Institut, l'éminent peintre de Sainte-Marie, du théâtre d'Angers, de l'Opéra de Paris, etc., assisté de MM. de Soland et Fairé, députés de Maine-et-Loire. Plus de cinquante convives, que nous ne pouvons tous nommer: MM. les docteurs Motet, Ménière, Gauchas, Launay, Le Baron, les sculpteurs Robert David d'Angers et Taluet, MM. Célestin Port, Joseph Denais, Charles Bodinier, Henri Cathelineau, Assire, Cor-

meray, Loiseau, Sicot, Audfray, Saillant, Thuau, Chauveau, Montprofit, Hérard, etc.

CHOLET.

On vient d'enlever une partie des échafaudages de la façade du théâtre dont la construction marche rapidement. L'extérieur du bâtiment est correct, gracieux, et s'embellit chaque jour sous le ciseau d'habiles sculpteurs.

UNE ÉCOLE MATERNELLE.

Le bourg de Fougeré, arrondissement de Baugé, éloigné des grands centres, renferme une population nombreuse d'ouvriers et de cultivateurs, qui n'ont guère le loisir de s'occuper, au milieu du jour, de leurs plus jeunes enfants; et ceux-ci jouent sur les places ou courent les rues, nécessairement un peu à l'aventure.

M^{me} de Contades, propriétaire du château de Gâtines, qui, depuis qu'elle habite la commune, ne s'y est fait connaître que par des bienfaits, a voulu, dit le Journal de Maine-et-Loire, porter remède à un état de choses qui ne pouvait manquer de solliciter son cœur généreux. Elle a su trouver une solution excellente; c'est elle qui va, en quelque sorte, servir de mère à tous ces jeunes enfants, pendant que les parents seront occupés aux travaux des champs ou de l'atelier.

En effet, sous l'habile direction d'un des meilleurs architectes du Mans, elle vient de faire construire à ses frais un bâtiment très-coquet, assez vaste et bien aéré. Cette gracieuse construction satisfait à toutes les conditions prescrites de solidité, d'aménagement et de salubrité. Une allée, plantée d'arbres et d'arbustes, met l'école maternelle en communication avec la route de Durtal à Clefs. Elle est située dans la plus belle position du bourg. Une jeune sœur de l'ordre de Saint-Charles, d'Angers, en a la direction.

Et déjà, depuis le 26 octobre, jour fixé pour l'ouverture par le conseil départemental, plus de vingt petits enfants vivent heureux à l'école maternelle; ils auraient, nous assure-t-on, déjà fait les plus sérieux progrès.

Les habitants de Fougeré ont répondu dignement aux intentions généreuses de la donatrice. On ne peut que féliciter M^{me} de Contades de l'heureuse inspiration qu'elle a eue en créant, à Fougeré, cette école maternelle qui, à ses autres avantages, joint celui — fort appréciable — de n'avoir pas coûté un centime aux contribuables de la commune.

COURSES DE SEGRÉ.

La Société des Steeple-Chases de France vient d'accorder aux courses de Segré un prix de 2,600 fr. pour l'année 1886.

L'ESSAI D'ÉTOILES FILANTES DU MOIS DE NOVEMBRE A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Le 27-28 novembre a été observée une pluie abondante d'étoiles filantes.

M. Stéphan a écrit de Marseille que l'apparition des météores était comparable à celle du 22 novembre 1872. Le maximum s'est manifesté entre six et sept heures du soir. Il a été impossible d'évaluer le nombre des étoiles filantes; certainement leur nombre dépassait 600 à la minute. Au moment du lever de la lune, ce nombre est descendu à 50 ou 60. Les météores étaient en général assez petits; cependant, quelques-uns ressemblaient à des fusées et éclataient en laissant des traînées lumineuses. Le point radiant a varié de B à P d'Andromède.

Deux observateurs, parmi lesquels M. Hildbrandton, observaient en même temps. Pendant deux heures et demie, ils ont compté 44,000 étoiles; et chaque observateur a fait une carte pour trouver le point radiant. Ce point avait 44 degrés de longitude et 23 degrés et demi d'ascension droite.

La période de ces étoiles a été la même en 1885 qu'en 1872, entre le 27 et le 28 novembre.

La durée de la révolution serait de 2,377 jours; c'est la même que la comète disparue de Biela. On a pu calculer l'orbite de cet essaim météorique; ses éléments sont ceux de ladite comète. La trajectoire est une ellipse ayant une excentricité de 0,76.

Cette pluie a été observée par un marchand de pruneaux, qui se rendait à sa campagne, dans le Midi. Il dit qu'il neigeait des étoiles. Pour déterminer la direction des

étoiles qui passaient au zénith, il planta un jalon verticalement et se coucha à terre.

Il a ainsi trouvé que ces étoiles croisaient le méridien à environ 30 degrés.

Pendant qu'il observait à Nice, M. Perrotin vit dans le ciel un nuage rouge incandescent vers E de Cassiopée, ayant une dimension considérable, 4 degré de longueur et 1/2 degré de diamètre. Il attribue ce nuage à l'explosion simultanée d'un certain nombre d'étoiles filantes dans cette région.

D'après M. Faye, ce sont des millions de météores qu'il faut compter pour cette apparition des 27-28 novembre. Beaucoup ont laissé des traînées rougeâtres et persistantes pendant plusieurs minutes; elles ont dû dégager une quantité appréciable de chaleur.

M. André, à Lyon, a observé, par un temps défavorable; cependant il a pu compter un grand nombre d'étoiles filantes de six à six heures quinze. En une minute il en a inscrit 203. A une heure du matin, le ciel ne manifestait aucune trace du phénomène.

A Genève et dans beaucoup de localités, les étoiles filantes ont été observées, à la même date, en nombre considérable.

AVIS

Afin de donner le démenti le plus formel aux bruits malveillants que des personnes intéressées ont mis en circulation,

M. LANGLOIS, caissier à Saumur, a l'honneur d'informer le public que le Cabinet d'affaires qu'il fonde et installe rue du Portail-Louis, n° 32, sera ouvert, à partir du 1^{er} janvier 1886, de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

En ce moment où les œufs frais sont si chers, nous recommandons à nos lecteurs le Saccharo-Crème qui a obtenu le diplôme d'honneur au grand Concours culinaire du 29 janvier 1885, réunissant à Paris les principaux cuisiniers du monde entier. — A l'aide de ce produit on prépare en 5 minutes de délicieuses crèmes et gelées de toutes sortes. — Seul dépôt, ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean. — Prix: 4 fr. 40 c. le flacon.

ON TROUVE

Au Grand CAFÉ de l'UNION A SAUMUR

LE JOCKEY

Délicieux Apéritif blanc mousseux.

Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

Lundi 21 décembre 1885,

CHARLES VI

Grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, paroles de MM. Germain et Casimir Delavigne, musique de F. HALÉVY.

Distribution:

Charles VI.....	MM. Dechesne.
Le Dauphin.....	Goffoël.
Raymond.....	Neveu.
Lord Bedford.....	Vincent.
Goutran.....	Noë Cadeau.
Odette.....	M ^{lles} De Vila.
Isabelle de Bavière.....	Dorian.
Lionel (l'homme de la forêt).....	MM. Démon.
Ludger (Jean-Sans-Peur).....	Pascaud.
Clisson.....	Asmire.
Le duc d'Orléans.....	Guiraud.
Warwick.....	Allemand.
Tanguy.....	De Lisle.
Le petit duc de Lancastre.....	Le petit Henri.

Peuple, soldats, chevaliers français et anglais, seigneurs et dames de la cour.

Au 3^e acte:

Grande Marche du Sacre du duc de Lancastre

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 17 décembre

FAUST, opéra en 5 actes et 7 tableaux, musique de Charles Gounod.

Samedi 19 décembre

MANON, opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, musique de Massenet.

Dimanche 20 décembre

LE BARBIER DE SÉVILLE, opéra-comique en 4 actes, paroles de Castil-Blazo musique de Rossini.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 19 décembre:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: les funérailles du roi d'Espagne; le théâtre illustré: *Speranza* à l'Eden-Théâtre; les événements d'Orient; dynastie des Obrénovitch; M. Henri Bouley. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par Charles Mousellet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Échecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES: Le roi Milan, la reine Nathalie et le prince Alexandre, héritier du prince de Serbie. — Les funérailles d'Alphonse XII; arrivée à Madrid du cortège venant du Pardo; le salut de l'armée à la dépouille mortelle d'Alphonse XII; le cortège funèbre quitte le Palacio Real pour se rendre à la gare du Nord. — Le théâtre illustré: *Speranza* à l'Eden-Théâtre. — La guerre des Balkans: côté des Serbes: A Slivnitza; côté des Bulgares: le prince Alexandre visitant les batteries de Slivnitza. — Les arrière-gardes pendant la bataille. — M. Henri Bouley. — Échecs. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Ville de Saumur.

PHARMACIE NOUVELLE

73, rues d'Orléans et de Bordeaux, 73,

2^e ANNÉE

F.-M. VATEL

Pharmacien, lauréat de plusieurs Concours.

ÉCOLE DE MÉDECINE D'ANGERS

1878

Prix unique de Manipulations chimiques, 4^{er} prix de Pharmacie.

Maison se recommandant par l'emploi et l'usage d'une SEULE QUALITÉ de médicaments et par son extrême bon marché.

Nous garantissons:

1^o Des préparations irréprochables;

2^o Des soins minutieux dans l'exécution des ordonnances;

3^o Une qualité vraiment exceptionnelle.

Nous fabriquons tous nos médicaments; nous en avons nous-mêmes RECOLTÉ les simples sur les Côteaux et dans les Campagnes des environs de Saumur.

Nous tenons donc à la disposition du public des préparations TRÈS-ACTIVES.

Nos produits chimiques sont d'une PURETÉ ABSOLUE.

Nous ferons toujours les mêmes remises d'usage que nos confrères, sur les spécialités.

AU COMPTANT

Maison d'Établissement de Confiance,

73, rues d'Orléans et de Bordeaux, 73,

A 5 minutes de la gare de la Vendée.

DONNEZ DU FER à votre enfant, — disait un médecin consulté par une mère pour sa fille atteinte de pâles couleurs et d'anémie. — Mais quel Fer donner à mon enfant? demanda la mère. — Le FER BRAVAIS, répondit le docteur, car c'est la préparation qui approche le plus de la forme sous laquelle le Fer est contenu dans le sang, et, par suite, ses effets sont supérieurs à ceux de tous les autres ferrugineux.

Dépot dans la plupart des Pharmacies.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR

est un sirop dépuratif et reconstituant, d'un saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR

à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépot à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 42, Et de M^e ROGERON, notaire à Nueil-sous-Passavant.

VENTE
Par licitation
Et aux enchères publiques,

MORCEAU DE VIGNE

Situé commune de Nueil-sous-Passavant,
2° D'un morceau de Terre
Situé commune de Douces.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e ROGERON, notaire à Nueil-sous-Passavant, commis à cet effet, le **Dimanche 10 janvier 1886, à midi.**

On fait savoir :
Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Saumur, le douze novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré,
Et à la requête de :

M. Ludovic Proust, expert-comptable, demeurant à Saumur, rue Dacier.

Agissant comme syndic de la faillite du sieur Jean Durand et de la demoiselle Juliette Durand, anciens marchands de rouennerie, demeurant à Nueil-sous-Passavant,

Poursuivant, ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile Beaurepaire, demeurant à Saumur, rue Cendrière, n° 12 ;

En présence ou eux dûment appelés de :

1^o M^{me} Eglantine Durand, épouse de M. Auguste Gay, propriétaire, avec lequel elle demeure aux Sables-d'Olonne,

Cociliante, ayant pour avoué constitué M^e Lecocq, demeurant à Saumur, rue Dacier,

Il sera, le dimanche dix janvier mil huit cent quatre-vingt-six, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e Rogeron, notaire à Nueil-sous-Passavant, commis à cet effet, procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-dessous désignés, indivis entre la faillite des sieur et demoiselle Durand et la dame Gay-Durand.

DÉSIGNATION
1^o Lot.

Un morceau de vigne, situé au canton de Baucheron, commune de Nueil-sous-Passavant, contenant environ dix-huit ares, joignant au levant le chemin de Nueil à Montchenin, au midi Baranger, au nord Bréheret, au couchant la veuve Dittière.

2^o Lot.

Un terrain en friche, situé au canton de la Marche, commune de Douces, contenant environ cinquante-huit ares.

MISES A PRIX
Premier lot..... 150 fr.
Deuxième lot..... 200 fr.
Total..... 350 fr.

S'adresser, pour tous renseignements :

1^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant ;

2^o Et à M^e ROGERON, notaire à Nueil-sous-Passavant, dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué soussigné.
Saumur, le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

BEAUREPAIRE.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès,
Le **mardi 22 décembre 1885, à 1 heure du soir.**

A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55.

Il sera vendu :

Bois de lits, commodes et secrétaire en acajou, tables de nuit, à ouvrage et à jeu en noyer verni, console, étagères, canapés, divan et fauteuils de différents styles, fauteuils Voltaire, chaises garnies en velours et en damas rouge, glaces, pendules, lampes en porcelaine, couettes, matelas, traversins, oreillers, couvertures, rideaux, draps, nappes, serviettes, batterie de cuisine, vaisselle, verrerie ;
Plats et assiettes en vieilles faïences Delft, Rouen et Strasbourg ;
Plats et assiettes en vieille porcelaine de Chine, du Japon et à La Reine ;
Vieilles pendules, candélabres en bronze et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE

BELLE
MAISON BOURGEOISE

Appartenant à M. Fougeray, à Saumur, route de Saint-Lambert.

S'adresser au notaire, ou à M. GIRARD, expert à Saumur. (832)

Études de M^e MARCHAND, notaire, et de M^e LARCHER DE COUPIGNY, commissaire-priseur à Angers.

CHATEAU DU PETIT-FRÉMUREAU

Quartier Saint-Laud, chemin de Frémur, près Angers,

Précédemment occupé par M. LESIRE-RICHARD.

Vente publique

Le **Dimanche 20 Décembre 1885, à midi**, par le ministère dudit M^e Larcher de Coupigny,

On vendra :

Très-belle salle à manger Henri II, noyer ciré ;
Petit salon richement meublé ;
Splendide chambre, vieux bois, Louis XV ;
Chambre Louis XIII, vieux bois ;
Très-belle chambre Louis XVI, palissandre ;
Autre chambre à coucher en palissandre, Louis XIV ;
Meubles d'antichambre ;
Billard et accessoires ; Coffre-fort ;
Lingerie, tentures, tapis, glaces, etc. ;
Batterie de cuisine ;
Pompe à incendie ;
Vins en bouteilles, fine champagne ;
Installation de cave, etc., etc.

S'adresser : à M^e MARCHAND, notaire à Angers ; à M^e LARCHER DE COUPIGNY, commissaire-priseur à Angers ; à M. GUIMAL, administrateur-séquestre, demeurant à Angers, rue du Cornet, n° 26. (930)

CIDRE MOUSSEUX

première qual., 20 fr., 230 litres.—MAUGET, à Nozay (Loire-Inférieure).

Étude de M^e GUERTIN, avoué-licencié à Chinon.

A VENDRE

LA BELLE PROPRIÉTÉ DE La Clouzière

Située commune d'Azay-le-Rideau, près la gare du chemin de fer.

Cette propriété consiste notamment en une très-jolie maison d'habitation de construction toute récente, jardin anglais, cours, écurie, remise, greniers, etc. ;
A côté de cette maison se trouvent de vastes hangars et des caves.

La totalité des immeubles dont la désignation précède forme un seul ensemble d'une superficie de 68 ares.

Cette propriété était précédemment habitée par un marchand de vins en gros et est parfaitement agencée pour ce genre de commerce. L'acquéreur aura le droit de conserver, à dire d'expert, le matériel se trouvant dans les caves et magasins et consistant en foudres, bascules, chantiers, pompe rotative, filtre, etc.

Mise à prix : **15,000 fr.**

L'adjudication aura lieu le **Dimanche 27 Décembre 1885, à midi**, en l'étude de M^e BUOT, notaire à Azay-le-Rideau, commis à cet effet.

S'adresser, pour les renseignements :
1^o A M^e GUERTIN, avoué poursuivant, à Chinon ;
2^o Et à M^e BUOT, notaire à Azay-le-Rideau, dépositaire du cahier des charges.

A VENDRE

TRÈS-BEAU PLANT DE PEUPLIERS

50 Centimes
S'adresser à M. GAGNEUX ou à M. LINNÉ, jardinier à Presle. (918)

M. TORSEAU, acquéreur de la pêche de l'étang de Cunault, a l'honneur de prévenir le public qu'il vendra sur place, le dimanche 3 janvier prochain, les produits de cette pêche.

Ce même jour, Assemblée sur les bords de l'étang. (916)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet
POUR
COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné
Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges,
Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays
Inventeur et seul Fabricant
Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans nuire aux agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières. (904)

NOEL & PREMIER DE L'AN

L'Épicerie Parisienne
MAISON F. TARODE

Rue d'Orléans, 33, & rue Dacier, 38
Met en vente un grand choix d'Articles de Noël tels que : Arbres, Crèches, Sabots, Bâches, etc.

Bonbonnières, Coffrets, Nécessaires, Boîtes laques, Bois, et autres ARTICLES de fantaisie.

Vannerie, Faïence, Porcelaine, etc.
Bonbons, Dragées, Pralines, Chocolats, Fondants unis et fourrés.

Marrons et Fruits glacés, Mandarines, etc.
Vins fins et Liqueurs, Vins de Bordeaux et Vins de Champagne, etc.

Tous ces Produits sont VENDUS en qualité supérieure et aux prix les plus réduits. (937)

OURTOULE
Fumiste-Tôlier

Grand assortiment d'appareils de chauffage.
Cuisinières, peèles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et faïence, chenets, porte-pelles et pincettes, poterie de fonte émaillée et émaillée, buanderies, etc., etc.

Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie.

Fours de Boulanger et Pâtissier.
Prix modérés.

FABRIQUE de Treillages pour clôtures, échelas en châtaigniers de toutes dimensions pour vignobles.

Treillages avec piquets, 0.75 le mètre sans piquets, 0.55
Echelas de 1^o 50.... 48 fr. le mille
— 1^o 66.... 55 —
— 1^o 80.... 58 —

Les Echelas sont aiguisés d'un bout.
S'adresser à M. JEUNETTE, quai de Limoges, 44.

VENTE EN GROS ET DÉTAIL.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichal, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

A CÉDER DE SUITE
MAGASIN de MERCERIE
Et Rouennerie
Très-bien achalandé.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER
Présentement ou pour Noël prochain,
BONNE ÉPICERIE
A laquelle on pourrait joindre un débit.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
D'OCCASION,
UN BON CABRIOLET

Monté sur Essieux à patente et Capote, Avec Harnais presque neufs.
S'adresser à M. OAY, propriétaire à la Croix-Verte, Saumur. (898)

Offres et Demandes

Comptable demande travail chez lui ou petite comptabilité.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier, la femme comme cuisinière ou femme de chambre.
Ecrire à M. GRAVELEAU, à Montilliers, canton de Vihiers. (909)

VICHY

Administration—Paris, 3, Boulevard Montmartre
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.
SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.
SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif.
Pour éviter les contrefaçons, écrire sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE
Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

SANS PALAIS **DENTS** **NI CROCHETS**
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification—Prix modéré.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR					
Heures	Minutes	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
8 heures	8 minutes	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	
6	55	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	
9	13	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	
1	25	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	
3	32	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	
7	15	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	
10	36	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	(s'arrête à Angers).	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.					
8 heures	26 minutes	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	direct-mixte.	
8	21	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	omnibus.	
9	37	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	express.	
12	48	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	soir, omnibus-mixte.	
4	44	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	
7	4	express-poste.	express-poste.	express-poste.	express-poste.	express-poste.	express-poste.	express-poste.	express-poste.	express-poste.	express-poste.	express-poste.	express-poste.	express-poste.	express-poste.	express-poste.	express-poste.	express-poste.	
10	24	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	omnibus (s'ar. à Tours)	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.		Saumur (départ)		Montreuil-Bellay		Lernay		Brion-s-Thouet		Thouars (départ)		Brion-s-Thouet		Lernay		Montreuil-Bellay		Thouars (arrivée)	
		6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	5 40	9 01	1 07	4 20	7 43	5 40	9 01	1 07	4 20	7 43	5 40	9 01	1 07
		6 53	7 53	2 2	4 50	8 41	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	5 58	9 13	1 19
		7 02	8 02	2 11	4 51	8 51	6 07	9 21	1 28	4 37	8 07	6 07	9 21	1 28	4 37	8 07	6 07	9 21	1 28
		7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	6 49	9 43	1 52	5 04	8 30	6 49	9 43	1 52	5 04	8 30	6 49	9 43	1 52
		7 29	8 21	2 22	5 19	9 16	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	7 23	10 39	2 28
		8 21	9 13	3 14	6 11	10 08	8 31	11 45	3 21	6 33	10 01	8 31	11 45	3 21	6 33	10 01	8 31	11 45	3 21
		8 33	9 25	3 26	6 23	10 20	8 43	12 10	3 33	6 45	10 13	8 43	12 10	3 33	6 45	10 13	8 43	12 10	3 33
		8 45	9 37	3 38	6 35	10 32	8 55	12 22	3 45	6 57	10 25	8 55	12 22	3 45	6 57	10 25	8 55	12 22	3 45
		8 57	9 49	3 50	6 47	10 44	9 07	12 34	3 57	7 09	10 37	9 07	12 34	3 57	7 09	10 37	9 07	12 34	3 57